



Dossier :

*2021 : nouvelle année
nouveau départ !*

 p.7

Environnement
L'ambrosie,
ce fléau

 p.10

Sécurité
Plan vigip-
rate, restons
vigilants !

 p.14

26 octobre
1990 :
inauguration
du Dojo

 p.16

Un contexte
sanitaire
particulier
pour nos écoles

 p.18



P. 4



P. 11



P. 13



P. 18

03 Édito

10 Actualités
Environnement
Urbanisme
Culture
Cadre de vie
Sports
Affaires scolaires
Innovation

20 Expression
des groupes

04 Brèves

21 Photos

07 Dossier

2021: nouvelle année,
Nouveau départ !

23 Lettres
au Père-Noël

Retrouvez toute
l'actualité de votre Ville
sur les réseaux sociaux !
Rejoignez nous !



É
D
I
T
O



Nouvelle année, nouveau départ !

Nous venons de quitter cette année morose pour franchir sans aucun scrupule le pont qui nous sépare de 2021.

Je souhaite à toutes et à tous, une année meilleure que celle que nous venons de vivre. Avant de vous parler des projets qui nous attendent, je tiens à témoigner tout mon soutien à ceux en 2020 qui nous ont aidé, accompagné, porté malgré la crise sanitaire. Nous avons tous à un degré ou un autre été touchés par ce terrible virus.

Je veux avoir une pensée particulière pour nos proches, nos amis qui ont eu à subir les effets de ce virus. Je veux aussi apporter mon soutien à l'ensemble du personnel médical, commerçants, artisans, professions libérales, entreprises qui n'ont pas pu travailler correctement et enfin aux agents de la Mairie qui ont largement mérité leur part de remerciements.

Même si cette année 2020 nous aura apporté la joie d'être réélus, notre victoire reste amère compte-tenu de la crise qui a succédé. Que devons-nous attendre de 2021 ?

Nous mettons en place le programme que nous vous avons proposé lors de notre campagne. Quelques projets se dessinent déjà qui verront le jour au cours de la mandature :

- une halle place de la République,
- un terrain de football synthétique,
- une médiathèque déjà bien avancée,
- la rénovation du couvent,
- Un mode doux de déplacement,
- ...

Sans oublier les projets partenariaux comme les travaux de la Cité scolaire de l'Édit avec la Région et le Département, la réhabilitation du carrefour Poncin. Et les travaux de la Clinique bien sûr qui reste un projet privé. Evidemment, nous continuerons à vous accompagner au quotidien.

Merci de votre soutien !
Portez-vous bien !

Que cette année vous apporte joie, bonheur et, surtout, qu'elle nous fasse oublier 2020. ■



Robert Duranton,
maire de Roussillon

► **Un 1^{er} janvier pas comme les autres...**



Vous avez constaté que nous avons dû annuler notre incontournable 1^{er} janvier. Sans revenir sur cette crise sanitaire, le maire a souhaité vous adresser ses bons vœux sous forme de petite vidéo qui est parue sur notre page facebook le matin du 1^{er} janvier 2021. Nous espérons bien-sûr que nous pourrons fêter dignement la fin de cette nouvelle année. Rendez-vous le 1^{er} janvier 2022...

► **Un coup de chapeau à l'équipe de la Restauration scolaire**



L'équipe de la restauration scolaire assure entre 350 et 400 repas par jour. Suite à une inspection récente des services vétérinaires, nos agents ont reçu les félicitations pour la qualité de l'hygiène alimentaire et des soins apportés aux repas. La municipalité remercie tous les membres de l'équipe et les félicite vivement.



► **Une déco féérique au château**

Nous avons fait appel à une décoratrice pour égayer un peu ces derniers jours de l'année. Elle nous a concocté un environnement féérique dans la cour d'honneur du château. Bien évidemment le Père Noël et son traineau étaient présents. La boîte aux lettres a connu un très gros succès et chacune des lettres a eu sa réponse. En espérant que les enfants aient été gâtés.



► **Arrivée de la fibre : Numérotation de vos boîtes aux lettres**

Message important : la fibre va arriver et avec elle son lot de conséquences notamment la numérotation de chaque habitation roussillonnaise. Les impasses disparaîtront au profit des rues. Les chemins et lieux-dits porteront également le nom d'une rue... Nous vous demandons dans cet esprit de bien faire attention à ce que vos boîtes aux lettres soient apparentes, accessibles, numérotées sur laquelle votre nom apparaît clairement.

► **Soutien solidaire pour l'avenir économique du territoire**



Vous avez été au courant que l'entreprise Cerdia a cessé ses activités au sein du groupe GIE Osiris, en octobre dernier. Quatre maires : Robert Durantou de Roussillon, Philippe Gentil de St Maurice l'Exil, André Mondange du Péage de Roussillon et Gilles Vial de Salaise sur Sanne ont rédigé ensemble une lettre à l'attention du ministre de l'économie Monsieur Bruno Lemaire. Un geste très symbolique qui dépasse les clivages politiques et réunit ces élus autour d'un projet commun : l'avenir d'un territoire. Le Dauphiné Libéré s'en est fait largement l'écho.

► **Des colis pour nos aînés !**



Pour pallier l'absence du repas des aînés qui a lieu généralement le premier week-end de novembre, l'équipe municipale a décidé de distribuer à toutes les personnes âgées de 71 ans et plus un colis. Cette action a concerné environ 900 ménages. La distribution a été assurée par nos élu(e)s aidés de nos agents municipaux. Elle s'est déroulée au cours des quinze premiers jours de décembre. Les nombreux messages reçus nous ont prouvé la qualité de ces colis.



► **La clinique des Côtes du Rhône : les travaux avancent !**

Comme vous pouvez le constater, les travaux de la clinique avancent très bien. Nous vous avons présenté sur une page Facebook en cette fin d'année 2020, les premiers éléments des installations intérieures. Très adaptée au confort des patients, la clinique continue son chemin et devra comme prévu être inaugurée au cours de ce second trimestre.



► **Propreté : «Balayer devant votre porte !»**

L'équipe municipale souhaite adresser un message à l'ensemble des Roussillonnaises et Roussillonnais. Autant nos agents municipaux travaillent à entretenir la commune dans ses lieux publics, autant il est impératif que chacun puisse «balayer devant sa porte». S'il en va du respect de chacun, il en va aussi de la sécurité. Feuilles humides tombées au sol, tas de neige le cas échéant, mégots de cigarettes, détritiques peuvent entraîner des chutes et de graves conséquences notamment pour nos aînés. Merci de penser à eux, merci de «balayer devant votre porte».

2021 : nouvelle année, nouveau départ !



Décoration de Noël féérique au château de Roussillon



Pour ce premier numéro de cette nouvelle année, monsieur le Maire accorde à notre magazine une interview exclusive. Après une année 2020 un peu compliquée, nous avons sollicité Robert Durant afin qu'il tire le bilan de cette dernière et nous ouvre des perspectives pour cette nouvelle année. Des associations roussillonnaises nous feront également part de leur difficultés dues à ce contexte particulier.

2020, l'année du coronavirus, une année qui restera gravée dans nos mémoires.

Oui effectivement cette année aura été marquante à la fois pour les esprits puisque jamais auparavant nous n'avions vécu de telles choses, mais aussi dans les corps puisque ce virus a laissé malheureusement des traces visibles de son passage. Je veux avoir ici une pensée pour toutes celles et ceux qui ont eu à subir les effets de ce fléau.

Une pensée également pour celles et ceux qui se sont acharnés à défendre nos vies et enfin une pensée pour tous ceux qui aujourd'hui encore subissent les contre coups de cette pandémie. Maintenant, vous avez raison, cette année je ne l'oublierai pas comme nombre de nos concitoyens. Mais vous me connaissez, je suis volontaire et souhaite tourner la page de cette année 2020. Je dis donc ici, vive 2021 !

Malgré tout monsieur le Maire pouvez-vous nous dire ce qui vous aura marqué cette dernière année ?

Neuf mois au cours desquels nous avons tous subi la découverte de ce virus dangereux, sa propagation incontrôlée, ses effets mortels, puis des mesures de protection :

le confinement, le couvre-feu, les attestations et finalement, un vaccin qui devrait produire ses effets seulement dans les prochains mois. Mais 2020, c'est aussi notre victoire aux élections, le 15 mars, veille d'ailleurs du premier confinement. Une victoire acquise avec 60% des voix. Victoire incontestable et méritée. Je remercie ici d'ailleurs l'ensemble des citoyens qui se sont portés sur notre liste. 2020, c'est aussi le rendez-vous avec Michel Drucker, un moment inoubliable avec un homme d'une gentillesse extrême et au talent incontesté.

«Je souhaite tourner la page de cette année 2020»

Et maintenant vos perspectives pour l'année à venir ?

Beaucoup de dossiers nous attendent, croyez le bien car ces mois passés ne nous ont pas empêché d'avancer et de commencer à mettre en action notre programme

électoral. Je vous rappelle plusieurs thèmes centraux, 32 propositions qui balaient tous les aspects de la vie quotidienne roussillonnaise.

Aujourd'hui émergent déjà plusieurs projets qui vont de la rénovation du Couvent à une halle place de la République en passant par la mise en place d'un mode de déplacement doux sur notre commune ou le portage de repas auprès des personnes vulnérables et bien d'autres projets... Ils sont portés par nos élu(e)s accompagnés des responsables de service, bien-sûr, ils s'étaleront dans le temps mais je souhaite qu'au cours de ma mandature, ils soient réalisés.

Dernièrement, vous avez lancé une campagne de communication qui a pour thème «Ensemble Grandissons l'Avenir» cette année ? Vous vous en êtes fait écho dans le dernier numéro. Pouvez-vous nous en rappeler les principaux aspects ?

Cette campagne se voulait en premier lieu une réponse à la grave crise sanitaire. Cette morosité ambiante ne me convenait pas et j'ai demandé à mon service communication de penser à une idée dynamique. Ce qu'ils m'ont proposé m'a tout à fait satisfait et l'idée de mettre en avant 5 investissements à venir prouve la capacité de notre commune à avancer.

Je vous les rappelle : inauguration de la clinique, de la médiathèque, travaux à la cité scolaire de l'Edit, la rénovation des écoles et le carrefour Poncin. Vous avez peut-être remarqué que les photos de l'affiche avaient été prises sous un angle qui nous permet de nous élever, de nous grandir, de nous tourner vers l'avenir.

L'Edit'orial a souhaité interviewer des associations roussillonnaises. Nous les avons interrogées sur la manière dont elles ont vécu 2020 et leurs souhaits pour 2021... Voici leurs témoignages ! L'AUFPA, l'association Chromes et Coussinets, le Bridge Club ont bien voulu répondre à nos questions...Laissons leur la parole !

L'AUFPA

L'AUFPA vient de passer une très mauvaise année 2020 suite à cette mauvaise maladie, mais avec la mise en place sur les deux confinements de la Réserve Civique. Avec des membres du bureau et extérieurs, nous avons pu être sur ces deux périodes en contact avec nos adhérents. Ce qui a d'ailleurs été très apprécié par ces derniers.

Au mois de septembre, nous avons tout de même eu la chance de profiter du séjour prévu à la Colonie Charles Marchisio au Chambon sur Lignon. Bien qu'ayant perdu de nombreux adhérents suite à la mise en EHPAD ou décès, en ce qui concerne l'année 2021, nous allons suivre l'actualité, nous ferons un geste sur les cartes adhérents, soit le prix de la carte réduit et un repas sera offert dès que nous serons en mesure de le faire.

Nous sommes confiants quant à reprendre toutes nos activités qui manquent à tous : les cartes, la danse, le tricot, la couture et bien sûr nos traditionnels sorties et repas.



Les agents de la commune ont très difficilement vécu également pour certains très profondément cette grave crise. Que pouvez-vous nous en dire ?

Les agents de la Ville de Roussillon ont été formidables. Durant la période de confinement, ils ont été présents assurant avec professionnalisme la continuité du service public. Pour certains qui pouvaient intervenir dans le cadre du télétravail, je sais que malgré les conditions parfois délicates, ils ont assuré avec efficacité leur mission. Je profite donc de cette interview pour tous les remercier et leur dédier ces quelques lignes. Merci à eux.

Un dernier mot, je souhaite à toutes et tous une excellente année 2021.



Chromes et Coussinets

L'année 2020 avait bien commencé avec de nombreuses prévisions pour sortir nos voitures anciennes de leur garage mais seulement rendu possible pendant la saison estivale entre les deux confinements. Nous avons regretté les annulations successives des rassemblements locaux des clubs voisins et amis ainsi que d'autres expositions valorisantes pour nos vieilles mécaniques.

Bien sûr, nous avons tous compris et accepté les mesures de la crise sanitaire et bien conscients que nous n'étions pas les plus malheureux, dans ces moments difficiles, il est apparu une bienveillance accrue entre nous et la volonté de maintenir le lien social.

Avec cette nouvelle année, formulons l'espoir de nous retrouver en pleine santé pour des balades sur les routes de notre belle région et partager des moments conviviaux entre passionnés des automobiles du passé.

Notre exposition annuelle très appréciée, annulée en 2020 est reportée en septembre 2021 dans le cadre agréable de la place du château de Roussillon.



Le Bridge Club

L'année 2020 a été très difficile pour les associations. Le lien social, fortement réduit du fait du confinement, a été mal vécu pour beaucoup de personnes seules ou âgées.

Néanmoins, en tant que présidente, j'ai ressenti une volonté sincère de la part de nos élus, de nous soutenir dans nos actions bénévoles. Monsieur le Maire nous a fait confiance, au travers d'un protocole sanitaire strict que nous avons mis en place, afin de réunir ceux qui souhaitaient poursuivre leur activité et maintenir un lien social entre les membres du club de bridge, notamment.

Nous souhaitons poursuivre en 2021 la même action en partenariat avec nos élus et nous espérons reprendre au plus vite notre activité de bridge, activité essentielle pour le plaisir, mais surtout pour le moral et le maintien du lien social.

Et maintenant un mot de notre Directrice Générale des Services Sophie Ronat...

Comme pour chacun, l'année 2020 fut un choc inattendu, qui a ébranlé nos vies, notre organisation, nos certitudes.

Dans ce chaos, la Ville de Roussillon a été au rendez-vous avec des agents qui sont restés mobilisés pour le service public communal : distribution de masques en tissu quand la pénurie touchait le pays, avec l'aide des Roussillonnais qui se sont portés volontaires pour leur confection, accueil des enfants de soignants dans nos écoles lors du premier confinement, révision de tous les protocoles sanitaires et de nettoyage dans l'ensemble

des bâtiments communaux et en particulier dans les écoles, ... La Ville a su réinventer ses procédures tout en continuant à assurer le quotidien.

Plus de sérénité mais surtout pouvoir se projeter sur une échéance qui va au-delà des périodes d'urgence sanitaire pour continuer le travail sur les projets structurants au service des Roussillonnais : l'ouverture de la médiathèque communale, la mise en valeur patrimoniale de la Ville, ...



Marc Rousvoal
Adjoint délégué
à la Maintenance,
à l'Urbanisme,
à l'Environnement,
au Développement Durable,
au PCS et
aux Risques Majeurs



Au début de ce mandat, j'ai confié à Patrick Rottini le dossier de lutte contre l'ambrosie. Ce fléau est malheureusement très actif sur notre territoire. En premier lieu, évitons la confusion entre l'ambrosie et l'armoise.

A la fin de la première période de confinement, Patrick Rottini en relation avec la conseillère en charge de cette lutte au ministère de l'agriculture et détachée sur l'Isère a commencé à repérer les terrains infectés par cette plante.

Quinze parcelles allant jusqu'à 3000 m² ont ainsi été détectées. Sur ces quinze parcelles, neuf ont été traitées efficacement par leur propriétaire par fauchage, labourage ou déchaumage. Deux parcelles de petite taille n'ont pas pu être traitées, ces parcelles étaient concernées par un permis de construire et les futurs propriétaires n'habitaient pas Roussillon.

Par contre les autres parcelles de grande taille ont été négligées par leurs propriétaires, malgré les courriers envoyés par notre élu en collaboration avec le service urbanisme de la mairie.

En effet la démarche contre l'ambrosie est la suivante :

- Localiser les lieux avec l'ambrosie.
- Demander au propriétaire par courrier simple de détruire cette ambrosie, contrôle sous 10 jours.
- Si l'action n'a pas été effectuée, envoi d'un courrier de mise en demeure en recommandé avec accusé de réception.
- Si l'action de destruction n'est toujours

pas effectuée un procès-verbal peut être dressé par la mairie, la police municipale ou la gendarmerie et un contrôle est réalisé sous 8 jours. Cela peut entraîner des «travaux réalisés d'office». Des coûts imputés au propriétaire et une contravention de 3^{ème} classe peuvent lui être infligés.

Par ailleurs, les personnes «récalcitrantes» seront convoquées par la conseillère en charge de cette lutte au ministère de l'agriculture afin de les sensibiliser, avec un rappel à la loi de santé publique (arrêté préfectoral N°2019-02370) et leurs obligations pour 2021.

Bien que les résultats obtenus par Patrick Rottini cette année aient été plus que satisfaisants, la lutte contre l'ambrosie et ses allergies est l'affaire de toutes et tous. Alors que faire ?

Si vous avez cette plante sur votre parcelle, il faut l'arracher avant la floraison c'est à dire avant la mi-août, le pollen de cette fleur disséminé dans l'air à cette période est très allergisant. Si vous trouvez une parcelle infectée, vous pouvez la signaler par mail sur le site d'accueil de la mairie. L'information sera transmise au service urbanisme et à notre conseiller délégué. ■

Depuis le début de la mandature, de nombreux sujets ont été préoccupants.

- La multiplication des nids de frelons asiatiques,
- l'éternelle lutte contre l'ambrosie,
- la rénovation de certaines portions de voiries.

Et bien évidemment les incivilités liées à la circulation routière. Je mène de front tous ces dossiers avec une équipe motivée et toujours sur le terrain.

Concernant la lutte contre les frelons asiatiques, une convention est établie avec la communauté de communes EBER (Entre Bièvre et Rhône) et le Département pour prendre en charge à 100% les frais liés à leur destruction.

Avec Patrick Rottini, nous allons mener un combat pied à pied pour lutter contre le fléau de l'ambrosie. Vous verrez dans le texte joint les actions mises en place.

Concernant les incivilités routières, nous avons continué à installer de nouveaux coussins berlinois.

Enfin, à propos de la voirie, nous avançons de façon là aussi très efficace. Notamment dans le cadre d'une collaboration très étroite avec la communauté de communes.



Les obligations en matière d'urbanisme.

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2016 encadre le développement futur de la commune. Son règlement regroupe les règles de construction ou de rénovation sur l'ensemble du territoire communal, en tenant compte des spécificités de chaque quartier.

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2016 encadre le développement futur de la commune. Son règlement regroupe les règles de construction ou de rénovation sur l'ensemble du territoire communal, en tenant compte des spécificités de chaque quartier.

En effet, autour d'un socle commun, certaines règles peuvent être différentes dans le quartier des Cités, dans le quartier de Bel-Air ou autour du château ou de l'ancien couvent des Minimés, par exemple, ne serait-ce que par leur histoire ou leur architecture. Ce PLU regroupe par zone ce qui est autorisé.

Je citerai ici quelques exemples : hauteur des constructions neuves, toitures (types de tuiles, couleur, toits végétalisés...), couleur des crépis des façades autorisés par le nuancier, menuiseries (PVC ou bois, couleurs...), vérandas ou pergolas, emplacement des piscines vis à vis des voisins, clôtures extérieures (matière, hauteur, couleur des crépis...).

Comme vous pouvez le lire il y a beaucoup de règles à respecter. Pour être en accord avec le PLU il est obligatoire pour chaque nouvelle construction telle que maison, immeuble collectif de déposer en mairie une demande de permis de construire qui sera validée en groupe de travail urbanisme composé de professionnels de l'urbanisme : personnel du service urbanisme, directeur service maintenance et d'un groupe d'élus qui vient compléter ce groupe et qui se réunit régulièrement en fonction du nombre de dossiers, environ une fois par mois.

Certains travaux de moindre importance ne nécessitent pas de permis de construire mais doivent faire l'objet d'une déclaration préalable qui sera examinée dans les mêmes conditions et selon les mêmes règles. Ceci concerne : les travaux portant sur les façades par modification ou ajout d'ouvertures (fenêtres et portes), le ravalement de façade avec ou sans isolation des murs par l'extérieur, le changement des tuiles, la pose de panneaux solaires ou photovoltaïques en toiture, la pose ou modification de portails ou d'accès véhicules, les clôtures...

Dans tous les cas, une fois le chantier achevé, une déclaration d'achèvement de travaux doit être obligatoirement envoyée en mairie. Elle sera suivie d'une visite de récolement effectuée par l'adjoint en charge de l'urbanisme accompagné par un agent du service, qui permettra de constater la conformité ou non des travaux réalisés.

En cas de non-conformité il pourra être demandé au propriétaire de se conformer aux règles édictées lors de la validation du dossier, ce qui peut entraîner des frais supplémentaires de démolition ou modifications.

Cette démarche s'applique bien sûr aussi en cas de construction ou rénovation effectuée sans aucune autorisation. Pour toutes ces démarches, le service urbanisme de la mairie est à votre disposition, alors n'hésitez pas à le contacter. L'équipe sera ravie de vous accueillir et vous renseignera afin d'élaborer au mieux votre projet. ■



Votre médiathèque ouvrira bientôt ses portes à Roussillon

Au cœur du vieux bourg, la médiathèque se situe au 45 de la grande rue. Lieu incontournable de la vie culturelle, elle a pour objectif d'accueillir l'ensemble des roussillonnais. Riche de plusieurs milliers de documents pour tous les goûts et tous les âges, les collections sont axées sur la nouveauté.

Romans, bandes dessinées, polars, mangas et albums pour les adultes et la jeunesse pourront être notamment consultés sur place. Une large place sera donnée aux revues et magazines. Les collections numériques ne seront pas en reste grâce au portail dédié à cet objet. Elles proposent des ressources comme la musique, le cinéma et autres.

La médiathèque intègre le réseau de lecture publique communautaire ÉCuME, qui permet à tous les habitants d'Entre Bièvre et Rhône de bénéficier de l'ensemble des ressources documentaires des 23 bibliothèques.

Les jeux de société : une spécificité de la médiathèque de Roussillon.

Unique sur le réseau des bibliothèques, la collection de jeux de société permettra de développer la culture du jeu. Avec plus de 120 jeux adaptés aux petits comme aux grands, la collection offrira des genres différents : stratégie, réflexion, improvisation, hasard, réflexion, coordination...

Visite guidée

Le rez-de-chaussée est le lieu d'accueil et de convivialité privilégié de l'établissement. C'est à ce niveau que se trouve la salle d'animation aménagée, l'espace petite enfance, ainsi qu'une terrasse qui permettra aux beaux jours de s'installer confortablement pour lire ou jouer !

A l'étage sur un vaste plateau se côtoient les différentes collections ainsi que des postes informatiques. Un grand espace sera dédié à la consultation de la presse et des magazines.

L'aménagement est pensé pour favoriser une multiplicité des pratiques : lire, écouter, voir, jouer, se distraire, partager, réfléchir. Plus de 30 places seront proposées selon différents modes : travail, lecture, jeux, visionnage de film, détente, ateliers de pratique artistique...

La médiathèque sera animée par une équipe professionnelle ainsi que par des bénévoles qui auront à cœur de vous accueillir dans les meilleures conditions. ■



Le Couvent des Minimes

Fondé en 1607 par Just Louis de Tournon, comte de Roussillon et frère aîné du célèbre cardinal François de Tournon, ce Couvent abrita les religieux de l'Ordre des Minimes, ordre caritatif très austère.

Deux siècles plus tard, il fut racheté et abrita les religieuses de la Nativité. A partir de 1904, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les religieuses quittèrent ce couvent.

Pendant la 1^{ère} guerre mondiale, des soldats y furent logés, puis les usines du Rhône en firent l'acquisition pour leur personnel féminin qui arrivait de l'Ardèche.

En 1997, Rhône-Poulenc vend les bâtiments à l'OPAC qui les transforme en logements sociaux.

Cette année-là voit l'inscription de la Chapelle à l'inventaire supplémentaire du patrimoine.

C'est en 2014 que la mairie de Roussillon la rachète à l'OPAC. Un vaste programme de restauration est en cours.

Le projet de mise à jour des peintures murales permettra de transformer ce lieu en salle d'exposition pour la ville de Roussillon. ■



Chapelle Couvent des Minimes



«Il était une fois...» Des contes de Noël à la maison du patrimoine

Le 16 décembre dernier, L'association de l'Édit et la maison du patrimoine ont proposé des «contes de Noël» aux enfants âgés de 3 à 9 ans. Dans le respect des règles sanitaires, une trentaine d'enfants a pu apprécier ces récits dans un cadre féérique propice à la magie de Noël. Cette action a connu un gros succès.



Marie-Christine Hainaud
Adjointe déléguée
au Patrimoine
et à la Culture

Alors que le monde vit une crise sanitaire inédite, l'être humain est en recherche d'identité et, quand tout va mal, écrire, peindre, jouer de la musique devient un réflexe de survie. La Culture est à la fois une source d'espoir et une arme de «construction massive» !

En cette période dramatique pour certains, anxiogène pour nombre d'entre nous, la lecture reste le seul moyen de s'évader, se divertir, s'informer, voyager, s'éduquer.

Ne nous en privons pas, ouvrons lui la porte si nous ne pouvons pas sortir, elle peut entrer dans nos maisons.

Elle apporte la connaissance, la joie, nourrit notre esprit et par ses innombrables bienfaits, elle permet de lutter contre l'ignorance et ses dérives.

En ouvrant bientôt ses portes à tous, adultes, enfants, scolaires, notre future Médiathèque enrichira notre ville. Vivement demain...



Hubert Breysse
Adjoint délégué
à la Protection des Biens,
des Personnes,
à la Sécurité Routière
à la Politique de la Ville
et la Vie des Quartiers

Une nouvelle fois, les caméras ont prouvé leur efficacité. Sur réquisition de la gendarmerie, elles ont permis des investigations poussées à propos de plusieurs enquêtes judiciaires. Cette proximité avec la brigade de gendarmerie permet de résoudre plus facilement les affaires.

J'ai demandé à monsieur le Maire d'ouvrir une nouvelle ligne budgétaire pour l'achat de caméras supplémentaires qui seront déployées au cours de l'année 2021. J'insiste sur le fait que ces caméras sont destinées à un usage préventif plus que répressif.

Je continue ma lutte acharnée contre la multiplication des dépôts sauvages probablement liée à la restructuration des déchetteries. Je peux vous assurer que chaque dépôt sauvage est regardé avec attention.

Et si l'un d'entre eux nous permettait d'identifier l'auteur, il serait poursuivi sans état d'âme. Je vous souhaite une année 2021 en toute sécurité !



Plan vigipirate : Restons vigilants !

L'effet conjugué de la crise sanitaire et du plan vigipirate ne rend pas la tâche facile à nos forces de sécurité. Je tiens à leur apporter tout mon soutien.

Je souhaite attirer votre attention sur un sujet grave qu'il ne faut surtout pas perdre de vue : le plan Vigipirate. Il faut se rappeler qu'il est destiné à protéger la population des attentats terroristes et qu'il est actuellement activé à son maximum «Urgence attentat» c'est-à-dire le degré le plus élevé, et ce, depuis le 29 octobre 2020.

Ce plan comporte trois niveaux de gravité :

- 1- **Vigilance,**
- 2- **Sécurité renforcée**
risque d'attentat,
- 3- **Urgence attentat.**

La situation actuelle est donc considérée par nos dirigeants comme extrêmement préoccupante. Dans le cadre de ce plan, les militaires ont été mobilisés à travers l'Opération Sentinelle et c'est

ainsi que l'on peut les voir patrouiller autour des gares, des écoles, des hôpitaux et des lieux publics en général. Mais cela ne suffit pas toujours, aussi il nous appartient d'être attentifs au changement de comportement de certains, notamment en cas de radicalisation, ceci afin de pouvoir prévenir, en amont, toute menace d'action terroriste. En cas d'information importante, ne diffusez pas sur les réseaux sociaux mais appelez immédiatement le 17 ou le 112. Ce plan Vigipirate est destiné à développer une culture de la vigilance dans la société afin d'éviter des attentats.

La situation que nous vivons aujourd'hui, tant au niveau du virus que du terrorisme, nous concerne tous et nous n'en sortirons que si nous sommes solidaires pour les vaincre ! ■

► Le virus encore et toujours...

Nous nous étions réjouis un peu trop vite ! Ce virus ne nous a pas lâchés dès le déconfinement de mai...et il a su s'adapter pour faire de nouvelles victimes. Plusieurs de nos concitoyens ont été durement affectés et certains y ont malheureusement perdu la vie. Même si les espoirs sont permis, avec la découverte de vaccins, il nous faut pour une période au moins, rester vigilants et appliquer au maximum les règles d'hygiène et de précaution qui sont toujours d'actualité aujourd'hui.



La police municipale : Leur rôle et leurs missions

Les agents de la police municipale sont des fonctionnaires territoriaux, salariés de la commune. Ils ont pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique (Article L511-1 du Code de la sécurité intérieure). Ils agissent sous autorité du maire. Les policiers municipaux possèdent des pouvoirs de police administrative mais aussi de police judiciaire.

La police administrative générale a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public. Elle a un but préventif.



Elle doit assurer la sécurité des personnes et des biens : surveiller les établissements scolaires, les bâtiments et équipements publics et privés par exemple.

Elle maintient l'ordre sur la voie publique, lors de manifestations ou sur les lieux de rassemblements tels que marchés, foires, lieux de cultes. Elle assure la sûreté par la prévention d'actes malveillants tels que les vols, les dégradations et donc veiller à la tranquillité publique. Cela concerne toutes les nuisances : le bruit, les troubles de voisinages, les aboiements d'animaux, les manifestations publiques ou privées, les rixes et disputes.

Le maintien de la salubrité publique. Il s'agit de lutter contre les dépôts sauvages, les épidémies, de contrôler la salubrité des denrées exposées en vue à la vente, de surveiller les ruisseaux et les mares, d'organiser la collecte des ordures ménagères... La prévention et l'envoi des secours nécessaires lors d'accidents, tels que les incendies, les inondations.

La police judiciaire a pour but de constater les infractions et d'en rechercher les auteurs. Elle a donc un but répressif.



Les policiers municipaux ont également des missions de police judiciaire sur le territoire de la commune. Ils veillent au respect des arrêtés de police du maire et constatent par procès-verbaux les contraventions.

Ils verbalisent les propriétaires de chiens dangereux qui ne sont pas en règle (non déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural...).

Les policiers municipaux sont également Agent de Police Judiciaire Adjoints (APJA). Ils peuvent seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire. Ils rendent compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance.

Ils constatent par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route. Les agents de la police municipale doivent adresser leurs rapports et procès-verbaux simultanément au maire et au procureur de la République par l'intermédiaire des officiers de police judiciaire.

Cependant les policiers municipaux n'effectuent pas d'enquêtes judiciaires et ne recueillent pas de plaintes. ■





Josette Bonnet
Adjointe déléguée
à l'Enfance, à la Jeunesse,
aux Sports et au Conseil
Municipal des jeunes



26 octobre 1990 : inauguration du Dojo

Jusqu'à ce jour, le seul club de judo de la région était situé au dessus du cinéma «Le Palace» au Péage-de-Roussillon et avait été créé par Yves Jaime en 1951.

C'est en 1961 que le judo club péageois subit une mutation décisive en intégrant la famille du Rhodia Club.

Entre 1972-1973 Jean-Claude Lafont est élu président de cette section et pour un bail de 30 ans consécutifs...

Durant quelques années les activités ont lieu à Henri-Wallon dans une salle pas très adaptée pour les judokas.

Après une longue bataille de 20 ans, c'est décidé le dojo sera aménagé dans les locaux de l'ancienne cantine de Rhône Poulenc.

Il a été inauguré le 26 octobre 1990, en présence d'un champion olympique, Angélo Parisi, porte drapeau de la délégation française au J.O de Los Angeles en 1984. Quelques années plus tard on va baptiser ce dojo, Loïc Lafont, fils du président, disparu tragiquement et inscrit à ce club depuis l'âge de 5 ans, dévoué au sein du Dojo, avec un palmarès sportif imposant : **Champion d'Europe de Sambo en 1991, le baptême aura lieu le 27 avril 1996.**

A l'heure actuelle avec une nouvelle équipe de dirigeants, 200 licenciés et un excellent entraîneur, le Dojo a encore de belles années à vivre ! ■

Cette année 2020 a été particulièrement difficile pour les associations sportives. Je leur renouvelle bien sûr tous nos vœux pour que cette nouvelle année leur permette de repartir sur un bon pied. Quelques unes d'entre elles, je le sais ont pu bénéficier des aides du Département qui devraient leur permettre de maintenir peu ou prou leur trésorerie.

Que toutes sachent que monsieur le Maire, moi-même et l'ensemble des élus les soutenons dans leurs actions. Qu'elles n'hésitent pas à se rapprocher de moi quelques soient leurs difficultés ou leurs questions.

▶ Le Département, un soutien pour les associations sportives

Vous êtes jeune, vous allez au collège et vous pratiquez un sport ? Votre commune veut un équipement sportif pour les habitants ? Le Département de l'Isère vous aide financièrement.

Soutien aux clubs sportifs, soutien aux comités départementaux, Pack'loisirs, subventions à la rénovation des équipements sportifs des associations, promotion des sports de nature et de la découverte du patrimoine naturel isérois...

Le Département vous apporte son aide dans le domaine du sport. D'ailleurs, il est intervenu financièrement dans bon nombre de dossiers.



Vous êtes passionnés de voitures anciennes ! Rejoignez «Chromes et Coussinets»

Cette association roussillonnaise fondée en 1996, organise chaque année des rassemblements de vieilles voitures. Si vous souhaitez partager notre passion, n'hésitez pas à nous contacter !

Si vous avez une voiture ancienne dans votre garage, si vous avez envie de partager le plaisir de rouler avec celle-ci sur nos belles routes de campagne, venez rejoindre le Club Chromes et Coussinets, une association roussillonnaise fondée en 1996.

Président : Chazot André
Vice-présidents : Rivière Jean-Paul, Blanc Daniel,
Secrétaire : Cicala Bruno,
Trésorier : Meurant Jean-Pierre,
E-mail : contact.club3c@orange.fr ■

Nous sommes une quarantaine de membres passionnés et amateurs de vieilles mécaniques, propriétaires de Citroën, Peugeot, Simca, Renault, des voitures anglaises, allemandes, italiennes et diverses.

Nous réalisons des expositions, promenades, des sorties touristiques sur plusieurs jours et nous échangeons avec d'autres clubs voisins. Une réunion mensuelle pour organiser nos activités. Un rassemblement annuel de véhicules anciens sur la place du château au mois de septembre (le dimanche 13 en 2020).

Une assemblée générale avec tous les adhérents a lieu en janvier présentant le compte-rendu de l'année écoulée et les projets à venir.





Pascale Torsiello
Adjointe déléguée
à la Vie Scolaire

Je suis très heureuse d'avoir accompli en cette fin d'année des gestes «en faveur de nos enfants scolarisés». Le premier a consisté à offrir des masques que la ville avait acquis selon différentes tailles. Près de 2000 d'entre eux ont été distribués au cours de ce mois de décembre. Cette dotation a été complétée par un don de la Région.

Je continue à participer avec assiduité aux différents conseils de classe et j'avoue que les relations que nous entretenons avec les directrices et les parents d'élèves sont très satisfaisantes et nous permettent de faire avancer avec efficacité les dossiers. Je souhaite une excellente fin d'année à tous les élèves, à tous les enseignants et à tous les parents d'élèves.



Un contexte sanitaire particulier pour nos écoles...

Au retour des vacances de Toussaint, nous espérions tous une rentrée sereine. Hélas, l'actualité en a décidé autrement.

L'ignoble assassinat d'un professeur d'histoire/géographie a destabilisé la communauté éducative à laquelle la municipalité témoigne sa solidarité et apporte évidemment son plus grand soutien.

Puis, il y a eu l'annonce du re-confinement laissant ainsi fort heureusement les écoles ouvertes. Les directrices et les enseignants-tes, le service scolaire de la mairie et le personnel de nettoyage se sont à nouveau adaptés au protocole sanitaire renforcé pour accueillir les enfants en toute sécurité.

Le port du masque dès 6 ans a été rendu obligatoire. La ville de Roussillon, consciente de l'impact financier sur les familles, a doté chaque enfant du CP au CM2 de deux masques en tissu.

Le plan Vigipirate «urgence attentat» sur tout le territoire a ravivé et accentué une forte mais légitime inquiétude. La police municipale a renforcé son rôle de protection par sa présence devant chaque école aux horaires de rentrée et de sortie. ■



Une bonne nouvelle pour cette fin d'année 2020 !

Le Ministère de l'Education Nationale a fait don à la ville de Roussillon de 24 tablettes dans le cadre de la Politique de la Ville. ces tablettes-ordinateurs permettront d'aider les enfants les moins favorisés dans leurs études. Accompagnée du service scolaire et du service informatique, je me suis réjouie de remettre aux écoles élémentaires ces tablettes, outils informatiques permettant de réduire la fracture numérique dans quelques familles.



Florence Ralet
Adjointe déléguée
au Cadre de Vie
et à l'Innovation



L'emploi fait aussi parti du cadre de vie

Nous le savons tous, bien souvent le Cadre de vie est également impacté par la possibilité des citoyens/nes d'avoir un emploi. C'est pourquoi nous rencontrons dès que cela est possible les différents intervenants qui agissent dans ce but.

La crise sanitaire n'est pas faite pour nous aider à trouver ou à maintenir les emplois. Néanmoins, des acteurs restent présents sur le territoire. J'ai rencontré à ce titre la directrice de Pôle Emploi de Roussillon. Notre commune a la chance d'être moins impactée que d'autres territoires nationaux par la crise «covid».

Pour autant, l'agence de Pôle Emploi poursuit ses efforts et ses actions. A savoir, le plan jeune (-26 ans) «un jeune = une solution» pour un contrat. Un nouvel accompagnement est mis en place pour ce début d'année pour les femmes victimes de violence pour les aider au retour à l'emploi.

Il existe également différentes mesures d'aide méconnues pour accompagner les employeurs dans leurs recrutements.

Par ailleurs, une association NQT (Nos Quartiers ont du Talent) nous a contactés et nous l'avons rencontrée avec l'ensemble des membres de la délégation du cadre de vie et de l'innovation. Cette association a pour mission d'accompagner les jeunes diplômés habitants les quartiers mais également les secteurs ruraux. Elle met en lien par un système de parrainage des référents d'entreprise pour permettre aux jeunes de retrouver un emploi. C'est une association que vous pourrez retrouver sur le net via les ordinateurs ou smartphones.

Sachez que notre équipe reste à votre écoute, alors n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous souhaitons de prendre soin de vous et que la crise sanitaire ne devienne qu'un mauvais souvenir afin de retrouver notre «vivre ensemble». ■

Dans le cadre de la campagne électorale, l'un des huit points du programme portait sur le cadre de vie et l'innovation. Etre bien dans sa ville ! Etre au coeur de sa ville, c'est une attente de chacun, vivre dans une ville dynamique et ambitieuse c'est une volonté des élus.

Vous n'êtes pas à cours d'imagination, je le sais. Merci dès lors, de me faire parvenir, par tout moyen à votre convenance, vos idées, vos avis, vos suggestions qui vont permettre à notre commission d'intéragir avec vous. Je forme des voeux pour que, par exemple le marché de Noël se pérennise, la halle place de la République se fasse, le tourisme se développe et que l'économie, malgré la terrible crise sanitaire qui nous paralyse, retrouve son embellie.



Parmi les différents projets de cette mandature figure le mode doux de déplacement

Le mode doux de déplacement correspond à l'usage d'ailleurs de plus en plus en vigueur de tout ce qui fonctionne avec des carburants fossiles (vélos, trottinettes...). Pour développer ces nouveaux modes de déplacement, il faut penser non seulement à offrir au public des moyens de transports mais aussi, repenser, réaménager la voirie. Ce travail ne peut se réaliser qu'en collaboration avec nos partenaires institutionnels.

Vos élus s'expriment

Une victoire non contestable

2020 s'achève, une année difficile.

D'abord, une pensée pour toutes celles et ceux qui ont été touchés dans leur chair et un immense merci aux personnes qui se sont engagées pour lutter contre le virus. Élus depuis maintenant 9 mois, cette épidémie ne nous a pas empêché de nous mobiliser. Lors de la campagne nous nous sommes engagés à réaliser un certain nombre d'actions. Nous tenons nos engagements !

Il est apparu au cours de ces derniers mois que la liste qui avait réalisé 13% avait souhaité déposer un recours au tribunal administratif. Bien évidemment recours classé sans suite compte-tenu de la pauvreté des allégations. Mais qui prouve de fait, une défaite difficilement digérée.

Les élus de la majorité municipale :

Robert Duranton, René Pey, Josette Bonnet, Marc Rousvoal, Marie-Christine Hainaud, Jean-Claude Canario, Pascale Torsiello, Hubert Breysse, Florence Ralet, Jean-Luc André, Gérard Boussard, Anne Imblot,

Notre engagement politique repose sur l'égalité entre tous. Nous ne faisons ni surenchères, ni favoritisme, nous appliquons seulement une politique équitable.

Garant de l'argent public, de la sécurité de tous les citoyens, de l'équité sociale, nous agissons au mieux des intérêts de tous. Celles et ceux qui nous feront des procès d'intention ne nous empêcheront pas d'avancer ni d'agir dans l'intérêt commun. Celles et ceux qui par leur comportement politique chercheront à nous dérouter de notre cap n'y parviendront pas non plus.

Les 23 élus que vous avez désignés lors de la dernière élection sont à vos côtés et s'engagent pour vous.

Patrick Rottini, Nathalie Linossier, Yasin Topal, Evelyne Guillermo, Alexandre Bonnet, Annick Durand, Alain Giovanelli, Martine Guyon, Alexandre Haro, Brigitte Dorel, Sophie Marty.

Progresser et mieux anticiper.

La période actuelle est difficile pour tous les roussillonnais et roussillonnaises.

C'est sans surprise que notre groupe d'opposition a dénoncé un budget qui ne consacre pas de place à nos habitants les plus fragiles et aux familles au prétexte que nous ne pouvons pas faire de « l'assistantat » tout comme nous avons dénoncé les déséquilibres patents dans les subventions données aux associations.

Rejoignez nous sur notre page facebook «Du renouveau pour Roussillon».

Une analyse d'études sur l'impact psychologique du confinement montre qu'une durée de confinement supérieure à 10 jours est prédictive de symptômes post-traumatiques (ennui, frustration, stress, violences intrafamiliales notamment).

Il faut une prise en charge globale et multiplier les actions solidaires qui limitent l'isolement social pour le plus grand nombre et pour les personnes les plus vulnérables, tout âge confondu.

A l'aube d'une nouvelle année nous souhaitons le meilleur pour chacun d'entre vous. Prenez soin de vous.

Les élus de l'opposition municipale :

Zerrin Bataray, Bernard Pernot, Maryam Diarra, Haquime Louchène

Les élus de l'opposition municipale :

Béatrice Krekdjian, Stéphane Gibert



Près de 300 courriers dans la boîte aux lettres du Père Noël...

Vous avez été nombreux à déposer vos jolies petites lettres au Père Noël. Il a beaucoup apprécié ce temps de lecture. En voici quelques-unes...



N'oublie pas
et ton adresse pour qu'il te réponde!

Il était une fois ...

âînés

économie

jeunesse

spectacles

école

voierie

sécurité

santé

sport

environnement

associations

patrimoine

2021

Ensemble,

Grandissons l'avenir...